

10 février 2015

**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 10 février 2015 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Patrice Brien, conseiller
M. Denis Vel, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent : M. Jacques Jasmin, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Cinq résidents sont présents.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Prière

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 janvier 2015;
4. Suivi au procès-verbal;
5. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois;
6. Correspondance;
7. Terrain rue des Érables demande d'achat par M. Dubé et Mme Lespérance;
8. Renouvellement du contrat avec Promotek pour une durée de 24 mois;
9. Résolution pour débiter le processus d'appel d'offres pour les travaux secteur Auclair;
10. Dossier vente pour taxes;
11. Suivi du dossier bâtiment caisse populaire;
12. Plastiques agricoles suivi;
13. Fête de la pêche;
14. Voirie;
15. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
16. Suivi : Comités;
17. Affaires nouvelles;
18. Période de questions;
19. Levée de la séance;

2015-02-13

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Denis Vel et résolu

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que déposé et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question;

M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

*Mme René quitte à 19h35 pour faire les copies du procès-verbal pour tous les conseillers retour 19h40

2015-02-14

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JANVIER 2015

Considérant que tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal du 6 janvier 2015

Qu'une dispense de lecture des procès-verbaux est accordée à Mme René;

Il est proposé par le conseiller Réal Vel et appuyé par le conseiller Denis Vel et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 6 janvier soit accepté avec la modification suivante :

Résolution 2015-01-06 RESPONSABILITÉS MEMBRES DU CONSEIL
AJOUT : Service de Surveillance : Denis Vel et Patrice Brien

M. le maire demande le vote pour l'adoption du procès-verbal, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

SPA des Cantons : toujours en attente de suivi

Résolution demandée par les Commissions scolaires : L'impact peut-être très important.

2015-01-03

5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois ;

Proposé par : M. Maurice Boudreau

Appuyé par : M. Réal Vel

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS et TVQ)

02-110 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2287.07
02-220 SÉCURITÉ PUBLIQUE	
02-320 TRANSPORT	14490.00
02-414 HYGIÈNE DU MILIEU/DÉCHETS DOMESTIQUES	2768.33
02-610 AMÉNAGEMENT URBANISME	275.00
02-700 LOISIRS ET CULTURES	
02-900 ADMINISTRATION	
03-000 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	

SOUS TOTAL	19820.40
Remise fédérale	617.72
Remise provinciale	
Ristourne à réclamer (TPS)	892.01
Ristourne à réclamer (TVQ)	936.75
FTQ	235.85
Total	22502.73

Rapport des dépenses durant le mois de janvier 2015 :	788.14\$
Salaires déboursés à la séance au 10 février 2015 (Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil, élection)	2862.43\$
Salaires déboursés durant le mois de février 2015	4223.87\$
GRAND TOTAL	30 377.17\$

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2015-02-16

6.1 FADOQ de SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE-SOIRÉE ST-VALENTIN

Proposé par : Denis Vel
Appuyé par : Maurice Boudreau
Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte de versé la somme de cent dollars (100\$) pour la soirée St-Valentin;
Que les frais soient pris à même le budget prévu à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-02-17

6.2 SOIRÉE DE FINANCEMENT ÉCHEC AU CRIME RÉGION DE SHERBROOKE

Considérant que nous voulons que cet organisme sans but lucratif poursuivre son mandat;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Denis Vel que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle délègue deux représentants : MM. Louis Coutu et Maurice Boudreau à l'activité de levée de fonds annuelle qui se déroulera le 26 mars 2015 au coût de quatre-vingt-cinq dollars (85\$) par personnes;

Que les frais soient pris à même le budget don ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-02-18

6.3 PROJET JEUNESSE EN ACTION-ÉQUIPE DE BIATHLON DES TIMONIERES DE VALCOURT

Considérant que nous avons à cœur les saines habitudes de vie chez nos jeunes;
Considérant que nous avons des jeunes qui participent au mouvement des cadets de la marine du 247 Les Timoniers de Valcourt;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Marc Gilbert, appuyé par Patrice Brien que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle donne la somme de cent cinquante dollars (150\$) pour l'équipe de biathlon des Timoniers de Valcourt;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7. TERRAIN RUE DES ÉRABLES DEMANDE D'ACHAT PAR M. DUBÉ ET MME LESPÉRANCE

M. le maire explique le dossier aux membres du conseil qui n'étaient pas en poste lors de la première demande de M. Dubé et Mme Lespérance.

M. le maire ouvre la discussion avec les membres du conseil pour connaître leur opinion sur cette demande.

M. le maire demande aux conseillers de voter sur la proposition de vente du terrain qui représente 389,6 m² selon le projet de lotissement déposé par les acheteurs.

MM. Patrice Brien, Denis Vel, Maurice Boudreau sont contre.

M. Marc Gilbert est pour.

M. Réal Vel refuse de voter, une amende de 10\$ lui est imposée selon art. 164CM.

Par ailleurs, le conseil autorise les propriétaires à utiliser le terrain mais sans installation de structure fixe. La haie pourra-être enlevée sans problème.

8. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC PROMOTEK POUR UNE DURÉE DE 24 MOIS.

Le conseil reporte le dossier à la prochaine séance.

2015-02-20

9. RÉOLUTION POUR DÉBUTER LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX SECTEUR AUCLAIR

Considérant que notre plan d'intervention est valide jusqu'en décembre 2015;
Considérant que nous voulons une firme pour la réalisation de l'appel d'offre, plan et devis et surveillance des travaux;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Marc Gilbert, appuyé par Réal Vel que le conseil autorise Mme Majella René directrice-générale et secrétaire-trésorière à procéder aux invitations pour l'engagement d'une firme;

M. le maire demande le vote : tous sont en accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

10. DOSSIER VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Dans ce dossier, le conseil mandate Mme René pour l'envoi d'une lettre à tous les propriétaires ayant un retard de paiement de plus de deux ans. Dans l'éventualité qu'aucune entente ne soit prise pour le paiement du compte, leur dossier sera déposé pour être mis en vente pour défaut de paiement des taxes à la MRC du Val-Saint-François.

11. SUIVI DOSSIER « BÂTIMENT CAISSE POPULAIRE »

Nous avons reçu un plan d'aménagement qui ne répond pas à nos besoins.

Nous demandons une rencontre sur place pour discuter de nos attentes avec les

responsables du dossier chez Caisse Desjardins Morilac. Nous sommes toujours en attente d'un retour concernant le bail.
Nous demandons à Mme René de vérifier avec les autres municipalités qui ont fait l'acquisition de bâtiments des caisses populaires de la région.

12. SUIVI DU PLASTIQUE AGRICOLE

M. le maire explique qu'il a contacté M. Christian Pellerin, représentant chez Anderson pour une démonstration du compacteur à plastique d'une valeur de trois mille deux cent dollars (3200\$), il sera accompagné de M. Pierre Brien. M. le maire demande aux conseillers l'autorisation de faire l'acquisition de l'équipement si la démonstration est concluante pour notre projet de récupération de plastique agricole.

Les conseillers posent des questions sur le projet, entre autre combien de cultivateurs vont bénéficier de ce service. Selon l'inventaire, nous aurions 9 producteurs qui génèrent environ 7 tonnes de plastiques.

2015-02-21

Considérant que nous voulons mettre en place un projet de récupération de plastiques agricole;
Considérant que nous recevons des redevances pour des projets de ce type;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Marc Gilbert que le conseil autorise l'achat du compacteur à plastique pour notre projet de récupération si la démonstration est concluante;

M. le maire demande le vote :
MM. Denis Vel, Réal Vel et Marc Gilbert sont d'accord.
MM. Patrice Brien et Maurice Boudreau sont contre.
Résolution adoptée à la majorité des conseillers présents.

2015-02-22

13. FÊTE DE LA PÊCHE

Considérant que nous voulons continuer d'offrir cette activité à la population;
Considérant notre partenariat avec l'ACP de Sainte-Anne-de-la-Rochelle;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Marc Gilbert, appuyé par le conseiller Maurice Boudreau que le conseil participe financièrement à cette journée au même niveau que l'ACP de Sainte-Anne-de-la-Rochelle pour l'achat de poissons et de prix de participation;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

14. VOIRIE

Actuellement nous n'avons que des félicitations pour nos chemins d'hiver.

15. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

16. SUIVI : COMITÉ

Comité de Surveillance : Le comité de surveillance veut ouvrir un compte de caisse pour la gestion de leurs revenus des tirages ou vente de biens.

2015-02-23

Proposé par Réal Vel
Appuyé par Marc Gilbert
Et résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte l'ouverture d'un compte de caisse pour le comité de surveillance « Les jeunes érables

Que MM Patrice Brien, Denis Vel et Mme Majella René soient autorisés à signer pour et au nom du comité de surveillance « Les jeunes érables. »

Trans-Appel : M. Gilbert nous informe que l'organisme doit faire des changements dans leurs lettres patentes concernant les représentants élus au transport collectif et aux règlements généraux.

17 AFFAIRES NOUVELLES 17.1 FORMATION « DROITS ACQUIS

M. Gilbert a beaucoup apprécié la formation et il mentionne que si les 5 grands principes de références sont respectés, l'analyse des droits acquis est facilité. M. Gilbert nous fera parvenir le document de cette formation.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Sylvain Déry et sa conjointe profite de la période pour se présenter comme nouveaux résident de Sainte-de-la-Rochelle et en profite pour poser quelques questions : Il y a des pancartes sur sa propriété pour autoriser la chasse à qui dois-je m'informer pour connaître les propriétaires des dites pancartes? Il mentionne également avoir des problèmes de castors sur sa propriété. Le rang 5 au bout de sa terre peut-on le nettoyer pour circuler à pieds?

2015-02-24

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 21 h 30.

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions»